

René Fédou

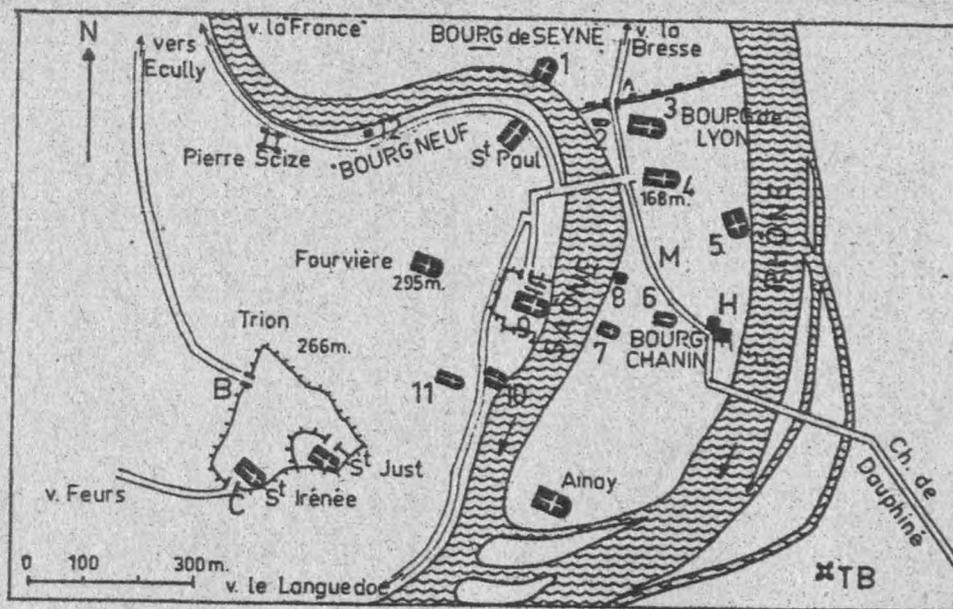
LA VILLE DE LYON ET LE CONCILE

1. Pourquoi Lyon?

Lyon n'a pas été choisi d'emblée. Grégoire X a fait un enquête: on a la preuve que Montpellier, entre autre, a été envisagée. Ce n'est qu'au bout d'un après l'annonce du Concile que le pape fait connaître son choix: lettre du 13 avril 1273 à l'archevêque de Sens: civitatem Lugdunensem [...] ut inibi concilium cum majori commoditate conveniat.

S'il est évident que Grégoire X avait de bonnes raisons de ne pas réunir le concile en Italie, on peut se demander quelles "commodités" il trouvait à Lyon: la ville venait de connaître une des plus graves insurrections de son histoire¹. Les différends entre bourgeois revoltés et seigneurs d'Eglise étaient encore pleins de passions, le feu couvait encore sous le cendre. Certes, Grégoire X avait œuvré à l'apaisement: designation d'un archevêque (Tarentaise), des 1272, pour pourvoir au siège vacant depuis cinq ans; envoi de messages, puis de prélats aux Lyonnais afin de les inciter à respecter les trêves. Mais le choix était, vu ces circonstances, assez paradoxal. On peut penser que le pape vit dans le

¹ R. Fédou, Regard sur l'insurrection lyonnaise de 1269 dans Economies et Sociétés au Moyen Age. Melanges offerts à E. Perroy, Paris (Publications de la Sorbonne) 1973, p. 311-320; et Le cycle médiéval des révoltes lyonnaises dans Cah. Hist., 1973, p. 233-247.



Lyon en 1274

- | | | | | |
|------------------------------|-------------------|----------------------|--------------------------|-----------------------------|
| 1. Saint-Vincent | 4. Saint-Nizier | 8. Saint-Antoine | 12. La Chana | M. Rue Mercière |
| 2. La Platière | 5. Les Cordeliers | 9. Saint-Jean | A. Porte de la Lanterne | T.B. Tour de Béchevelin |
| 3. Saint-Pierre aux Nonnains | 6. Les Jacobins | 10. Saint-Georges | B. Porte de Trion | H. Hôpital du pont du Rhône |
| | 7. Le Temple | 11. Sainte-Madeleine | C. Porte de Saint-Irénée | |

Concile un moyen d'apaiser les esprits à Lyon même, et une occasion pour lui d'imposer aux parties son arbitrage (ce qu'il fit effectivement après le Concile).

Or des raisons positives militaient pour Lyon:

- position géographique assez "centrale";
- facilités d'accès;
- un des lieux traditionnels de rassemblement de Croisés;
- indépendance de facto par rapport au Saint-Empire;
- situation aux portes du royaume capétien vers lequel Lyon commence à être sérieusement attirée;
- précédent de 1245;
- élément personnel: le pape a été chanoine de la cathédrale, a gardé des relations dans la ville;
- prospérité croissante de Lyon au XIII^e s.

2. Problèmes d'accueil

On ignore le nombre des participants, mais il fut infiniment supérieur à celui de 1245 (où il y avait eu 144 évêques). En 1274, on comptait une de plus nombreuses assistances conciliaires (y eut-il 500 évêques, 60 abbés, plus de 100 prélats ou procureurs?). En outre, la suite du pape (qu'on dit nombreuse) et celle des prélats, des princes temporels ou leurs représentants et leur escorte. Il semble difficile de réduire l'effectif total à accueillir à moins de 7 ou 8000. Et ne pas oublier les chevaux à "loger" et nourrir, le matériel (bagages, etc.).

Or Lyon: combien d'habitants? 10 000? 12 000? Aurait-elle eu à recevoir presque autant de monde qu'elle avait d'habitants? Même si tout cela est très approximatif-faute de chiffres-, les poids de l'accueil fut à coup sûr assez écrasant.

Quelle était la capacité d'accueil de la ville?

- nombreux couvents et cloîtres canoniaux, qui hébergèrent la plupart des gens d'Eglise. Où logea le pape? Non à Saint-Just, comme Innocent IV en 1245, mais dans la maison de l'archevêque, située dans le clôtre cathédral, tout près de l'église où se tenait les sessions;

- hôpitaux: 8 ou 9 dans le Lyon d'alors (hébergeant passants aussi bien que malades);

- auberges, nées et déjà multipliées sans doute tant par l'essor commercial remontant à un siècle et par les rassemblements de Croisés, que par le Concile précédent. La perspective d'un nouveau concile incita à en ouvrir d'autres, surtout sans doute dans le "Bourg neuf", récemment développé à l'arrivée du chemin de France;

- enfin beaucoup logèrent certainement "chez l'habitant".

Le poids de l'accueil fut, d'autre part, allégé par le fait que tout le monde n'arriva pas en même temps, ne séjourna pas tout le temps (et il y aurait eu 166 décès). Mais il resta très lourd, comme en témoignent certains signes:

- congédiement, dès la deuxième session, des procureurs de chapitres, de nombreux abbés et prieurs non mitrés, et même de chanoines;

- autorisation, à la troisième session, de s'éloigner jusqu'à 6 lieues de Lyon en attendant la délégation grecque en retard.

Cela donne à penser que certains Pères et leur suite déjà, avait leur gîte hors de la ville. Il est quasi certain que l'abbaye de Savigny² en hébergea de même que les petits hôpitaux jalonnant les routes de la région.

Cette surcharge de l'accueil se traduisit à coup sûr dans la circulation qui dut poser, à certains moments, de sérieux problèmes: un pont seulement sur chaque fleuve; celui de la Saône était solide, mais le pont du Rhône, en bois, devait être constamment surveillé et consolidé par Frères du Pont. En les deux ponts, une seule "charrière" un peu large.

Insuffisance de l'infrastructure, qui se trouve ainsi confirmée. On ne peut évoquer le pittoresque des embarras de Lyon.

A cela s'ajoutaient des problèmes de sécurité et d'ordre public. Mais la garde du Concile paraît avoir été assurée sans incidents par les troupes que Philippe III avait laissées à cet effet à Lyon sous le commandement du sire Hubert de Beaujeu, et que compléta un contingent prêté par l'abbé de Savigny.

Les soucis que l'organisation matérielle du Concile donna aux

² Alors gouvernée par l'abbé Amedée, frère de l'archevêque de Lyon Aymar de Roussillon.

autorités ecclésiastiques, les profits considérables qu'il apporta aux Lyonnais, dont beaucoup firent certainement des affaires, tout cela apaisa temporairement les passions dans cette ville naguère en pleine insurrection, devenue la capitale de la Chrétienté.

Université Jean Moulin (Lyon III)

René Fédou

MIASTO LYON A SOBÓR 1274 r.

W swoim artykule autor rozpatruje dwa zagadnienia: 1) dlaczego właśnie Lyon został wyznaczony przez papieża Grzegorza X jako miejsce mającego się odbyć soboru oraz 2) jakie były warunki przyjęcia przez miasto przybyłych tutaj uczestników soboru. Za wyborem Lyonu przemawiały, zdaniem autora, następujące okoliczności: 1) prawie centralne usytuowanie geograficzne; 2) łatwość dojazdu; 3) tradycje gromadzenia się tu krzyżowców, 4) faktyczna niezależność od Cesarstwa; 5) usytuowanie na szlakach ku królestwu Kapetyngów, dla którego Lyon stawał się coraz bardziej atrakcyjny; 6) precedens z roku 1245; 7) fakt, że papież był kanonikiem tu-tejszej katedry; 8) rozwój ekonomiczny Lyonu w XIII w. Co do drugiej kwestii autor konstatuje: Lyon musiał przyjąć co najmniej 7000-8000 ludzi (500 biskupów, 60 opatów, ponad 100 prałatów i prokuratorów + ich świty, liczni książęta świeccy ze swoimi eskortami). Miasto miało podówczas 10 000-12 000 mieszkańców. Sytuacja zatem była ciężka. Autor wskazuje jednakże, że w mieście były liczne klasztory i konwenty, 8 lub 9 szpitali, mnóstwo oberż, których sporo przybyło w czasie soboru. Do tego należy dodać zakwaterowanie w domach mieszczan. Należy poza tym uwzględnić fakt, że nie wszyscy uczestnicy przybyli w tym samym czasie, następowała wymiana uczestników w czasie trzech kolejnych sesji, wreszcie niektórzy uczestnicy, zwłaszcza świty i eskorty, przebywali poza miastem. Dużym utrudnieniem była okoliczność, że istniały tylko dwa mosty: bardzo dobry na Saonie, drewniany natomiast na Rodanie, między nimi droga kołowa dość szeroka. Warunki bezpieczeństwa gwarantowała gwardia wzmocniona przez oddziały przysłane przez Filipa III. Na ogół sobór wzmógł autorytet władz kościelnych, przysłużył się też mieszkańcom Lyonu, z których wielu niewątpliwie mogło się w tym czasie wzbogacić. Uspokoiło to niedawne nastroje, jakie tu panowały po rewolcie roku 1269.

Przetłumaczył i streścił: Stefan Krakowski